

Rapport financier

Rapporteurs :

Par Yves Cholin,
trésorier national

Ce rapport est soumis à l'avis des sections pour être ensuite débattu et voté lors du congrès de décembre 2010. Il présente la structuration de nos finances et expose les points remarquables et les inquiétudes quant à la situation financière de notre organisation. Il propose la création d'un site de paiement par internet. Sa nouvelle présentation avec compte de résultat et bilan d'ouverture prépare l'exercice difficile du contrôle de gestion. Par là même, nous nous donnons deux ans pour construire et consolider notre nouvelle structure comptable.

« La cotisation syndicale est et doit rester la principale ressource de la confédération et de ses syndicats nationaux. Cette indépendance syndicale passe aussi par un respect rigoureux des règles en matière de commande et de règlement des cotisations » (Marc Blondel).

J'ai volontairement laissé en avant-propos de ce rapport la citation de Marc Blondel déjà présente dans le rapport financier de l'an passé. Notre indépendance est une valeur essentielle à notre action. Nous n'aurions pas réussi la manifestation de juin dernier si nous n'avions pas eu collectivement les moyens de l'organiser.

I. La certification des comptes

En 2010, j'ai entamé la mise en conformité du SNITPECT-FO vis-à-vis de la nouvelle réglementation comptable applicable aux syndicats, dont l'obligation de certification des comptes à partir de 2012.

1.1 La comptabilité générale

« La comptabilité générale est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'une entité à la date de clôture. » (article 120-1 du plan comptable général).

Le décret n° 2009-1665 du 28 décembre 2009 modifie le chapitre V du code du travail, notamment en son article D. 2135-2, en ces termes : « les comptes annuels des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions [...] dont les ressources au sens

de l'article D. 2135-9 sont supérieures à 230 000 € à la clôture d'un exercice, comprennent **un bilan, un compte de résultat et une annexe** selon les modalités définies par règlement de l'Autorité des normes comptables ».

Par ailleurs, l'article D. 2135-7 stipule que ces syndicats assurent la publicité de leurs comptes et du rapport du commissaire aux comptes sur le site Internet de la direction des Journaux Officiels.

Le SNITPECT-FO est visé dès 2009 par cette directive en ce qui concerne l'assujettissement au règlement n° 2009-10 du comité de la réglementation comptable, alors que l'obligation de la certification des comptes ne nous est opposable qu'en 2012 (en 2010 pour la confédération ou la FEETS-FO, en 2011 pour les unions départementales, en 2012 pour les syndicats nationaux).

Ainsi, nous avons arrêté, en liaison avec la FEETS-FO, le nouveau plan comptable conformément au règlement sus-visé qui est mis en œuvre dès l'exercice 2010. A cette fin, nous avons acquis, en début

d'année, la nouvelle version du logiciel de comptabilité « ciel ».

Par ailleurs, nous devons désigner un commissaire aux comptes fin 2011 qui se prononcera fin 2012 sur les exercices 2011 et 2012.

Le rapport du trésorier que nous présentons au congrès jusqu'à ce jour s'intéressait à la constatation des dépenses et des recettes ainsi qu'à l'état de la trésorerie. Nous maintiendrons cette présentation qui sera complétée par la mise à disposition des comptes conformes à la réglementation.

En revanche, la réglementation nous assujettit à un calendrier qui justifie l'adaptation de notre mode de fonctionnement actuel. Ainsi, les écritures comptables seront arrêtées au 31 décembre de l'année n. Les dépenses ou recettes non prises en compte à cette date seront inscrites au titre des dettes et créances. Le compte de résultat, le bilan et les annexes seront soumis au contrôle du commissaire aux comptes et publiés après avoir été arrêtés et approuvés obli-

gatoirement au cours du premier semestre.

Pour respecter ce planning, nous vous proposons que la comptabilité de l'année n-1 soit arrêtée au mois de mai par le bureau national, au vu du rapport du commissaire aux comptes et approuvé par la commission exécutive du mois de juin. Le rapport financier qui sera présenté au congrès conservera la forme que vous lui connaissez et vous permettra de vous prononcer sur les orientations financières, les dépenses opérées et les niveaux de cotisation. Lors du prochain congrès, je soumettrai ce dispositif à votre vote, afin de donner mandat respectivement au bureau national et à la commission exécutive.

1.2 Le compte de résultat

Le compte de résultat explique l'obtention d'un excédent ou d'un déficit de l'organisation. Il liste l'ensemble des charges (achats, salaires et charges sociales, frais financiers, impôts et taxes...) et des produits de l'exercice (provenant essentiellement pour nous des cotisations). Le compte de résultat s'intéresse aux flux économiques sans retracer les flux de trésorerie. Il peut ainsi être présenté en excédent (en anticipant par exemple les rentrées attendues), alors que nous serions confrontés à une trésorerie en déficit.

1.3 Le bilan

Le bilan est un inventaire chiffré à une date donnée de l'actif (ce que l'organisation possède et ce que les tiers lui doivent) et du passif (ce que l'organisation doit aux tiers). Le montant du passif est par construction égal à l'actif.

Je vous présente un bilan d'ouverture établi au 1^{er} janvier 2010. Le bilan d'ouverture est théoriquement un premier bilan, établi à l'occasion de la création de la structure. L'exercice est pour nous un peu différent. En particulier ce bilan aurait dû retracer en détail l'origine de nos capitaux propres : il ne le fait pas, faute d'avoir pu en retrouver les traces depuis la création de notre organisation. Ce bilan d'ouverture constitue le socle du futur suivi de notre santé financière pour les années à venir.

Il comporte deux colonnes, l'une décrivant le passif, qui retrace l'origine des ressources du syndicat, et l'autre l'actif, qui indique les emplois de ces crédits, décomposés en actif immobilisé (ce qui constitue des emplois non disponibles) et actif circulant (les disponibilités). Le montant total des actifs constitue une photographie du patrimoine de notre organisation, qui est évalué à 910 813,23 € dont 720 862,14 € sont immobilisés (le FCP gage l'emprunt effectué pour réaliser les travaux du siège). Le montant du passif est par construction égal à l'actif. J'ai introduit de nouvelles notions telles que les « dettes fournisseurs » constituées des paiements effectués au titre de l'exercice mais non déduits du compte au 31 décembre de l'année (ces dettes sont essentiellement constituées des dépenses et remboursements afférents au congrès) et les « créances adhérents » (qui sont essentiellement les cotisations tardives). Nous avons deux ans pour consolider ces documents comptables.

Lors du congrès 2010, je soumettrai également à votre vote ce premier bilan.

II. L'exercice 2009

Recouvrement des cotisations

Les efforts réalisés par plusieurs sections dans le délais de collecte des cotisations et de leurs remontées nous ont permis d'assurer la couverture de nos dépenses courantes sans difficultés. Nous les en remercions vivement.

Nous le disions déjà au dernier congrès : il appartient aux trésoriers de collecter les cotisations, mais chacun d'entre nous peut aussi faire l'effort d'aller vers ce dernier pour acquitter sa cotisation. Il y va de la situation financière de notre organisation et de sa capacité à mener son action. Nous avons conscience de la difficulté pour les sections à assurer l'animation syndicale. Vous avez mené avec beaucoup de réussite la mobilisation du 29 juin 2010 et de cela, nous devons vous remercier. Cet engagement, nous ne pouvons pas l'attendre de vous en permanence. Nous vous avions présenté les pistes que nous envisagions. Le paie-

ment par internet était une piste possible.

La création d'un site de paiement électronique est en cours, probablement avant la fin de l'année. Le paiement électronique par carte bleue devrait être ouvert à titre expérimental aux sections de la région Ile de France qui le désirent. La généralisation à l'ensemble des sections ne sera envisageable qu'au vu du bilan de l'expérimentation et sous réserve de l'adhésion des sections à cette offre.

Bilan 2009

Le présent rapport retrace les résultats de la gestion 2009 (dont la conduite a été assurée pour la première fois par le binôme constitué par moi-même et Christelle) et propose le budget prévisionnel 2011.

Le budget 2009 porte sur un montant de dépenses de 348 557,73 €, et 320 922,26 € de recettes. Il présente un déficit de 27 635,47 €.

Nous ne pouvons présenter un compte de résultat régulièrement en négatif. J'ai un devoir d'alerte en tant que trésorier national. Le SNITPECT-FO dispose aujourd'hui, grâce à la clairvoyance de mes prédécesseurs et en particulier de Patrick Bourru, d'un fonds de roulement qui nous permet de financer les actions que l'actualité exige. Nous devons préserver cette liberté et revenir à l'équilibre financier. Soyons conscients que nous ne pourrions pas, comme le fait l'Etat, lever un emprunt pour équilibrer notre trésorerie !

En 2009, il faut surtout noter une nouvelle baisse sensible du nombre de cotisations. Nous subissons très certainement les effets de la réforme de l'Etat – les répercussions du « big bang » des services sur notre vie syndicale ne peuvent pas être nulles – mais aussi ceux de l'évolution de la taille de notre corps (en diminution progressive). Nous devons y répondre par un acharnement redoublé à préserver notre réseau, à renforcer le lien entre les ITPE (au sein d'un service, d'un département, d'une région...), et bien sûr à conserver la confiance de nos adhérents.

Il faut aussi noter que les efforts développés en cours d'année pour tenter de réduire le montant des cotisations non payées au titre des années 2007 et 2008 ont porté leurs fruits avec un montant des recouvrements effectués en cours d'exercice de 29 000 € contre 20 000 € l'année passée. Merci aux trésoriers qui ont largement participé à cet effort.

Les postes importants ou inhabituels sont les suivants

A2 Charges : Ce poste comporte les charges de copropriété. A ce titre, les travaux de réfection de l'assainissement envisagés par la copropriété ont été retardés au regard du retard pris dans les

travaux de ravalement. Le syndic n'a procédé qu'à un seul appel de fonds à titre de provision. Le montant prévisionnel de 25 000 € est ramené en réel à 6 670 €.

A4 Mobilier-réparations : La réalisation des travaux d'aménagement des locaux et l'acquisition d'un mobilier adapté à la nouvelle configuration des bureaux ont été assurées en totalité sur l'exercice 2008. La provision de 127 000 € (mobilisation de l'emprunt) constituée par Patrick Bourru au budget prévisionnel n'a plus d'objet. Les dépenses au titre du mobilier et des réparations sont ainsi ramenées à 2 323 €.

A6 Timbres : Le projet de budget prévoyait une provision importante en prévision de la campagne relative aux élections de la CAP. L'orientation prise par Gilles Paquier de privilégier les contacts et les déplacements a permis de rester dans des frais d'envoi d'une année courante. En contre partie, le poste D2 est en augmentation.

A7 et A8 : Les économies réalisées sur ces postes démontrent l'attention particulière de nos permanents quant aux dépenses de fonctionnement. Nous les en remercions et les en félicitons.

Cotisations 2011

Groupes de cotisation	ITPE Grade FPE	Echelons	Grade FPT Cadre d'emploi	Echelons	IPC Grade FPE	Echelons	Cotisations 2011			
							Part nationale	Timbres FO (montant fixé par l'UD*)	Part locale (montant fixé par la section)	Total
2	élèves						11			
3	ITPE	1-2	IT	1-2			95			
4	ITPE	3-4	IT IC CN	3-4 1	IPC	1	143			
5	ITPE IDTPE	5-6 1	IT IP	5-6 1-2	IPC	2-3	175			
6	ITPE IDTPE	7-8-9 2-3	IT IP	7-8-9 3-4	IPC	4-5-6	200			
7	ITPE IDTPE IC2G IC1G	10-11 4-5 1-2 1	IT IP ICCN ICCE	10 5-6 7-8 1	IPC ICP C	7-8 1	232			
8	IDTPE IC2G IC1G	6-7 3-4 2-3	IP ICCN ICCE	7-8 9 2-3	IPC ICN C	9 2-3	263			
9 IC2G	IDTPE 5-6 IC1G	8 ICCN 4-5	IP 10 ICCE	9 IPC 4-5	10 ICP 5		290			
10	DDE IC1G	HE 6	ICCE	6-7	ICP C IGP C	6-7	300			
11	Hors administration	1	niveau				163			
12	Hors administration	2	niveau				232			
13	Hors administration	3	niveau				300			
14	ITPE retraité	IT					63			
15	IDTPE retraité	IP-IC		IPC	ICPC IGPC		68			

* Union départementale FO

C4 Publication : les efforts réalisés en 2008 sont confirmés, ce qui est d'autant plus méritoire que nous étions dans une année d'élection. Cependant, nous devons veiller à maintenir un bon équilibre entre la dématérialisation de nos productions et l'utilisation des supports papier plus traditionnels. Nos anciens nous en font la remarque.

D2 Bureau national : l'augmentation de ce poste résulte en majorité du rattachement des frais de déplacement des membres du bureau national, et en particulier du secrétaire général, résultant de la campagne électorale. Les résultats à cette élection justifient pleinement ce choix !

Globalement, les dépenses ressortent à 348 557,73 €, nettement inférieurs au budget prévisionnel voté par le congrès 2008 d'un montant de 440 000 € après déduction des crédits provisionnés pour les travaux du siège. Mais les effets d'une gestion rigoureuse sont neutralisés par une diminution du niveau de rentrées de cotisations qui passe de 370 000 € prévu à 320 922 €.

Budget 2011

Le budget 2011 est proposé en équilibre avec des recettes évaluées à 360 000 €, inférieur au niveau proposé pour les projets de budget 2009 et 2010, mais supérieur au réel 2009.

Les cotisations 2011

Nous n'avons pas encore pu mesurer l'impact de l'augmentation non négligeable du niveau de cotisation voté au congrès 2009 pour l'exercice 2010. Nous proposons donc de faire une pause et de maintenir les cotisations 2011 au même niveau.

Bilan d'ouverture 2009

ACTIFS

a) Actifs immobilisés

Immobilisations corporelles :	
- locaux :	580 000,00
- mobilier :	888,49
- matériel :	379,62
- informatique :	6853,9

Total immobilisations corporelles :	588 122,01
-------------------------------------	------------

Immobilisations financières :	
FCP Ecureuil expansion gagée :	132 740,13

Total actifs immobilisés :	132 740,13
----------------------------	------------

b) actifs circulants :

FCP Ecureuil expansion disponible :	14 544,34
FCP Ecureuil monétaire :	16 405,95
FCP BNP Paribas :	7 888,83
Livret A :	73 030,94
Compte bancaire :	26 129,39
Créances adhérents :	51 951,78

Total actifs circulants :	189 951,23
---------------------------	------------

TOTAL :	910 813,37
----------------	-------------------

PASSIFS

a) Capitaux propres :

Fonds propres :	732 917,87
Résultat :	0,00

Total capitaux propres :	732 917,87
--------------------------	------------

b) passifs non courants :

Emprunt Caisse Epargne :	109 113,65
Dettes fournisseurs :	68 781,85

	177 895,50
--	------------

TOTAL :	910 813,37
----------------	-------------------

Résultat 2010 - Budget 2011

EUROS		Réel 2008	Budget 2009	Réel 2009	Budget 2011
Charges d'exploitation					
A0	Remboursements	3 000,00	3 000,00	3000,00	3 000,00
A1	Impôts, assurances	9 021,70	7 000,00	6698,70	7 000,00
A2	Charges,EDF,GDF	30 096,10	25 000,00	6659,56	15 000,00
A3	Téléphone	6 907,08	7 500,00	5969,42	6 000,00
A4	Mobilier, réparations	130 248,11	127 000,00	2323,30	5 000,00
A5	fournitures de bureau	16 739,59	8 500,00	9114,69	8 500,00
A6	Timbres	3 164,00	6 000,00	3314,90	4 000,00
A7	Fichier informatique	3 998,29	2 500,00	1337,12	2 500,00
A8	Abonnements	3 296,07	3 000,00	1676,00	3 000,00
A	FONCTIONNEMENT	206 470,94	189 500,00	40 093,69	54 000,00
B	PERSONNEL	18 439,85	12 000,00	12 720,53	15 000,00
C	PUBLICATIONS	55 937,89	70 000,00	54 994,85	55 000,00
D1	CE, Groupes de travail	44 505,63	35 000,00	33 351,51	35 000,00
D2	Bureau national	56 787,68	50 000,00	69 616,33	60 000,00
D3	propagande	16 157,09	60 000,00	19 847,04	22 000,00
D4	congrès	32 021,52	35 000,00	29 499,15	35 000,00
D6	AG des SD	0,00	0,00	16 499,49	16 000,00
D7	Fédérations	73 022,04	72 000,00	54 270,47	65 000,00
D	ACTIONS SYNDICALES	222 493,96	252 000,00	223 083,99	233 000,00
E	RISTOURNE	0,00	500,00	0,00	0,00
Divers					
F1	Divers	2 452,88	1 500,00	1627,51	2 000,00
F2	Imprévus	686,86	500,00	0	1 000,00
F3	Fonds de roulement	0,00	0,00	0	0,00
F4	Par avance	0,00	0,00	0	0,00
F	DIVERS	3 139,74	2 000,00	1 627,51	3 000,00
Charges financières					
P	Intérêts des emprunts	11 412,49		5 736,72	
	Capital emprunts	7 307,96		10 300,44	
	TOTAL EMPRUNTS	11 412,49	16 000,00	16 037,16	16 000,00
Total dépenses		517 894,87	526 000,00	338 257,29	360 000,00
Résultats		-36 219,60	-22 000,00	-17 335,03	0,00
Total général		481 675,27	504 000,00	320 922,26	360 000,00
A	Cotis n	329 488,00	350 000,00	281 656,02	320 000,00
B	Cotis n-1	20 843,84	20 000,00	29 698,42	29 000,00
A+B	COTISATIONS	350 331,84	370 000,00	311 354,44	349 000,00
D1	Remboursement	0,00	3 000,00	2 387,20	3 000,00
D2	Divers	129 035,00	129 000,00	6 657,69	7 000,00
D3	Intérêts	2 308,43	2 000,00	522,93	1 000,00
D	ACCIDENTELLES	131 343,43	134 000,00	9 567,82	11 000,00
E	PUBLICATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes		481 675,27	504 000,00	320 922,26	360 000,00